

LOU PASSADOU



 Your local link

 Bindeglied

“Le Trait d’Union”



Activités de l'été, du Centre de Loisirs

«les Aventuriers du Ventoux»

Cet été, du 9 juillet au 23 août 2013, plus de 80 Aventuriers du Ventoux, enfants âgés de 3 à 11 ans fréquentant l'accueil de loisirs sans hébergement de Bédoin, ont bénéficié d'un programme riche et varié :

- Baignade, dans les pataugeoires pour les 3-5ans et à la piscine municipale pour les 6-11ans, trois matinées par semaine.
- Grands jeux organisés par l'équipe pédagogique, tous les jeudis matins.
- Activités manuelles, afin d'éviter la chaleur estivale, les après midi
- Sorties les mardis :
 - Lac de Mormoiron, où les plus grands ont pratiqué l'accrobranches en plus de la baignade,
 - Zoo de La Barben,
 - « Sensabloc » Carpentras pour de l'escalade en salle que même les plus petits ont pu pratiquer,
 - Cinéma Rivoli à Carpentras, où les enfants ont assisté à la projection de «Moi, moche et méchant 2» ou «Les Schtroumpfs 2»,
 - Ferme «Api âne» à Jonquières qui a permis aux plus jeunes de découvrir le métier d'apiculteur,
 - Ferme de l'Oiselet à Sarriens, où ils ont cueilli des fruits et légumes, avec lesquels ils ont confectionné gâteaux et sorbets dégustés pour le goûter,
 - Parc du Cosmos aux Angles pour les plus grands,
 - « Lasergame » de Vedène pour les plus grands afin de terminer leur thème de la science-fiction,
 - Le vendredi 23 août, nous avons clôturé l'ALSH avec une boum et un super goûter préparé par les aventuriers à destination des familles
- Séjour en camping à AGDE pour douze jeunes encadrés par Johanna. Ils ont pu profiter des joies de la baignade en mer et en piscine, découvrir la voile sur deux séances, faire de la bouée-banane tractée par un hors-bord, aller au Luna Parc, faire des rencontres sportives et terminer par l'incontournable « boum ».

Fête de Saint-Antonin

Le samedi 14 septembre s'est déroulée sur la colline du Collet Redon récemment réaménagée la fête de la St Antonin. Rappelons que la fête votive de Bédoin célébrée depuis de nombreuses années autour du 15 août était à l'origine fixée au 14 septembre jour de la St Antonin patron du village.

C'est donc pour renouer avec la tradition que le service culture et patrimoine de la mairie et la bibliothèque municipale ont pris cette heureuse initiative, profitant des travaux d'aménagement réalisés sur le site pour sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Plus de 150 personnes se sont donc retrouvées en cette fin d'après midi ensoleillée pour pique-niquer, profiter de la sympathique animation assurée par les musiciens de la « Bande à Koustic » et écouter les contes moyenâgeux racontés par des talentueuses (ou talentueux) bénévoles avant de danser sur les rythmes du même groupe musical.

Un grand merci à tous pour la réussite de cette belle initiative.

Pierre COLIN

Fête d'automne

Le samedi 7 septembre sept associations de Bédoin ont participé à la fête annuelle des associations place de la République et présenté leurs activités. Nous tenons à les remercier pour leur participation : le Tennis Club, la Maison des Jeunes et de la Culture, le Racing Club Bédoin, Bédoin à Petits Points, l'Aide à domicile en milieu rural, En forme à Bédoin, Ventoux Country.

A l'initiative de la mairie, des stands de structures gonflables accompagnés de jeux en bois ont permis aux plus petits de passer un agréable moment et de contribuer aussi à l'animation de cette manifestation traditionnelle.



E ditorial

Après un été actif, sportif, festif, la commune reprend une quiétude rythmée néanmoins par les événements habituels.

D'abord avec la rentrée scolaire les enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec les mêmes horaires de fonctionnement. Une vaste tâche attend cependant parents, enseignants, éducateurs et élus pour la préparation de la réforme des rythmes scolaires et sa mise en place obligatoire en septembre 2014. Nous y travaillons activement avec comme objectif principal l'intérêt des enfants.



Les vendanges approchent, retardées cette année suite à un printemps frais et pluvieux, mais nous demeurons confiants tant sur la qualité du raisin que sur l'art des vignerons.

C'est enfin l'ouverture de la chasse, activité traditionnelle orientée actuellement vers le sanglier, quadrupède omnivore audacieux, qui dévaste nos raisins de table et autres...

S'il fallait faire un bilan de cette saison estivale, on pourrait dire qu'elle a été marquée à Bédoin par l'étape du Tour de France et la fréquentation touristique qui en a résulté, sans oublier les nombreuses manifestations culturelles et animations festives qui y ont eu lieu.

Sans vouloir dénigrer ce qui nous réussit économiquement, il faut aussi veiller à ce qu'un atout ne devienne pas une charge, et que le Ventoux, espace classé et protégé, ne se transforme pas en terrain de jeu sans limites, ce qui lui serait fatal. Cette démarche doit être menée collectivement par tous les acteurs concernés et nous allons nous y employer.

Vous souhaitant un bel automne lumineux et coloré.

Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

LE MAIRE CONVIE LES NOUVEAUX RÉSIDENTS A UN APÉRITIF DE BIENVENUE AU CENTRE CULTUREL LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013 A 18H30

Une visite guidée du village sera organisée. Départ à 17 heures devant la mairie. Il est demandé aux résidents de s'inscrire en mairie.

Une réunion d'information ouverte à tous aura lieu le mardi 8 octobre prochain
à 18h à l'Oustau d'Anaïs sur le projet de Parc Naturel Régional du Ventoux

Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 73 - Septembre 2013 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*

Photos : *Jean-Luc BLATIERE*

Daniel MAILLARD (www.danielmaillard.com)

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

*Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Les élus, les agents municipaux
et les membres de la commission « Passadou »*

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseil municipal	
Bédoin veut aider ses enfants à se loger	4-5
Rétrospective - Le tour de France	6
Les travaux à Bédoin	7
La vie à Bédoin	8-9-10-11-12
Intercommunalité	13
La vie associative	14-15
État civil, dates à retenir	16

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2013

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY-CONSTANT, Michèle MARTIN-CHAMBON, Béatrice ROUX, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER ;

Absents ayant donné procuration : Émilie DUTERTRE-CHAUVIN, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Thomas CIARDELLI, Alain CONSTANT (à partir de la question n°8) ;

Absents : Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ.

Compte-rendu des décisions du Maire
Conformément à la réglementation Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par le conseil Municipal :

- attribution du marché à bons de commande pour le programme de réfection de voirie de 2013 à 2017 à la société COLAS. Ce marché prévoit d'engager pour chacune des quatre années jusqu'à 400 000 € pour la réfection des voies communales.
- désignation de Maître Bonnenfant proposé par notre assureur pour représenter la commune sur d'éventuelles fissures constatées sur un immeuble voisin de la mairie
- fixation à 5 € du tarif pour la représentation théâtrale qui aura lieu le samedi 9 novembre 2013 à 20h30 au centre culturel Hélen ADAM

Ce compte rendu de décisions n'appelle pas de vote.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des votants

1 - Cession de véhicules communaux

Deux véhicules de la commune qui ne sont plus opérationnels seront cédés à titre gracieux à tout particulier intéressé, pour récupération des pièces et destruction.

2 - Acquisition foncière à Sainte Colombe

Suite à un bornage amiable la superficie cadastrale qui avait été évalué à 2 000 m² est en réalité de 2 032 m². La délibération prise antérieurement pour

cette acquisition est donc modifiée avec ce chiffre précis.

3 - Action de la commune en faveur de l'accession à la propriété

M. le Maire propose au Conseil de l'autoriser à participer au financement d'un lotissement privé situé à la sortie de Bédoin sur la route de Carpentras. En contre partie d'une subvention pouvant s'élever jusqu'à 5 000 € par parcelle, l'aménageur foncier réserverait ces lots à des personnes ayant des attaches familiales ou professionnelles à Bédoin et répondant à des critères objectifs définis par la Commune.

4 - Approbation du Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) de la CoVe

Ce P.L.H définit pour la période 2014-2020 les grandes orientations en matière d'habitat et de logement sur le territoire de la CoVe. Ces orientations sont conformes au document d'urbanisme en cours sur notre commune qui n'est donc pas remis en cause.

5 - Fonds de concours de la CoVe

Depuis 2010, la CoVe attribue aux communes, sous forme de fonds de concours, un financement destiné à couvrir des investissements ou des frais de fonctionnement liés aux bâtiments communaux.

Ces fonds de concours se sont substitués à l'ancienne dotation dite de solidarité et à l'ancienne dotation voirie. Ils représentent pour la commune en 2013 un montant de 131 904 €.

6 - Décisions modificatives du budget de la commune et du budget annexe de l'exploitation forestière

Les décisions modificatives suivantes sont adoptées :

- affectation en provenance de l'article « dépenses imprévues » de 1 500 € en investissement sur l'opération « chantier APARE 2013 – restauration de bergeries sur le Ventoux », ce montant compense l'attribution d'une subvention inférieure à celle qui avait été prévue ;
- régularisation comptable de 215 € demandée par notre contrôleur financier pour régulariser des écritures antérieures à 1996 ;
- inscription au budget d'investissement d'un montant de 13 000 € pour prolongation en 2013 de l'opération « réfection de façades » commencée depuis 2010. Cette somme vient en déduction de l'article « dépenses imprévues » ;
- affectation d'un montant de 4 000 €

en investissement en provenance du chapitre « dépenses imprévues » pour le remplacement des chauffes - eau du Centre Culturel ;

- création à partir du chapitre « dépenses imprévues » d'une nouvelle opération d'investissement créditée de 10 000 € pour le remplacement de l'ancienne citerne à gasoil des services techniques.
- sur le budget annexe « Exploitation forestière » annulation d'un titre de recettes de 5 500 € concernant la société Auvergne Limabois qui a résilié l'achat à la commune par l'intermédiaire de l'O.N.F. d'une parcelle de bois.

7 - Proposition d'une tarification pour l'occupation du domaine public

Pour éviter des abus constatés actuellement et préserver la qualité de vie des habitants de Bédoin, M. le Maire propose d'élaborer une réglementation restrictive concernant l'occupation du domaine public sur le territoire de Bédoin et de prévoir une tarification pour l'usage à titre privatif de cet espace public.

8 - Participation au financement des travaux ERDF

Conformément à la loi, la Commune peut demander aux bénéficiaires de permis de construire de participer au financement de travaux d'extension ou de renforcement des réseaux ERDF situés à moins de 100 mètres de la construction. Le Maire est autorisé à établir des conventions avec ces demandeurs pour qu'ils prennent en charge le coût des travaux nécessaires à la réalisation de leur projet.

9 - Exonération des redevances des remontées mécaniques

Comme les années antérieures, la commune renonce pour l'année 2013 à percevoir 5 % des recettes liées à cette exploitation comme le prévoit la délégation de service public passée avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV). Cette renonciation est directement liée à l'absence d'enneigement cette année sur la station du Chalet Reynard.

10 - Autorisation de dépôt d'un permis de construire pour la création d'un abri pour conteneur à ordures ménagères au Cocadis / Chalet Reynard

M. le Maire est autorisé à déposer la demande du permis de construire élaboré par l'architecte qui a été mandaté

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2013

à cette fin pour la création de cet abri. La décision d'accorder ce permis de construire après instruction sera signée par un adjoint au maire.

11 - Déplacement de l'emprise du chemin communal de Sugarin

Le déplacement de ce chemin communal a fait l'objet d'une enquête publique dont les conclusions sont favorables pour régulariser la situation résultant de la construction par le Syndicat Mixte des Eaux d'une citerne d'eau sur l'emprise du chemin et finaliser ainsi cette opération en actant la nouvelle situation juridique des lieux. Les frais de bornage et d'enquête générés par cette opération seront supportés par le Syndicat Mixte des Eaux.

12 - Règlements intérieurs de l'Espace Jeunes et de l'ALSH

Suivant les directives de la CAF de Vaucluse, un règlement intérieur a été élaboré pour le fonctionnement de

l'Espace Jeunes Municipal et de l'ALSH «Les Aventuriers du Ventoux». Un projet pédagogique et éducatif a été rédigé pour le fonctionnement de l'Espace Jeunes Municipal.

En fin de séance, M. le Maire informe les élus des différents rapports annuels pour l'année 2012 qu'il a reçus et qu'il tient à leur disposition. Ils concernent :

- le Syndicat Mixte Comtat Ventoux chargé de l'élaboration du SCOT
- le CAUE de Vaucluse (Conseils en Architecture, Urbanisme et environnement délivrés par l'architecte-conseil de la commune, lors de ses permanences mensuelles)
- l'EPAGE sud-ouest du mont Ventoux (Syndicat des rivières)
- le Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux.

Il informe également les élus sur les points suivants :

- un avenant est en cours d'élaboration concernant les baux du lotissement

« du Cocadis » afin d'harmoniser les termes de ces différents baux ;

- une estimation de la valeur de la propriété privée du Moustier actuellement mise en vente a été demandée aux services des domaines ;
- la mairie a été informée par France Télécom de la suppression de certaines cabines téléphoniques à Bédoin ;
- une réflexion est engagée sur la réaffectation éventuelle de la caserne actuelle des pompiers, lorsqu'elle sera prochainement désaffectée après mise en service de la nouvelle caserne.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Bédoin veut aider ses enfants à se loger

Lors de sa réunion du mardi 17 septembre le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération m'autorisant à engager la commune aux côtés d'un aménageur local pour permettre à ses administrés d'acquérir à un prix abordable un terrain constructible dans un lotissement d'une dizaine de lots situé à la sortie du village sur la route de Carpentras.

Chacun connaît la pression foncière dont le sud de la France et Bédoin notamment font l'objet, ce qui a pour effet de rendre les terrains constructibles rares et chers. De ce fait nos jeunes ménages en particulier cherchent à se loger dans des villages voisins moins orientés vers la location saisonnière ou moins sujets à la surenchère foncière. Ceci entraîne entre autres conséquences la baisse des effectifs dans nos écoles maternelle et élémentaire.

Le Conseil Municipal a donc décidé le principe d'une participation de la commune pour cette opération aux coûts d'aménagement du terrain pour les lots qui seraient vendus à des personnes ayant des attaches fortes et attestées avec notre village et souhaitant s'y installer durablement. Cette participation pourrait s'élever à 50.000 € pour l'ensemble de l'opération. Une liste de pré-réservation sera donc ouverte en mairie (service de l'urbanisme) jusqu'au 31 décembre. La taille des différents terrains, leur situation et leur prix pourront être communiqués aux personnes intéressées. Si le nombre de candidats dépassait l'offre, un choix serait opéré suivant des critères qui ont déjà été appliqués dans des villages voisins et agréés par les autorités de tutelle.

Par la suite d'autres opérations du même type pourraient être envisagées s'il s'avère qu'il y a d'autres demandes à satisfaire.

Cette initiative rejoint différentes opérations achevées ou en cours de réalisation que nous rappelons pour mémoire :

- participation financière de la commune à un investissement privé locatif pour deux logements loués à loyer plafonné, au Clos des Jardins, quartier du Pesquié ;
- projet de construction de logements locatifs aidés sur le terrain de la Carita route de Malaucène, cédé au bailleur social « Vilogia ». Ce projet fait actuellement l'objet d'un permis de construire en cours d'élaboration avec quelques logements réservés aux couples âgés qui pourront ainsi bénéficier des services de la nouvelle maison de retraite attenante ;
- projet de construction de logements locatifs à tarif aidés ou en accession à la propriété à tarif modéré sur le terrain acquis par l'Établissement Public Foncier PACA (E.P.F) au quartier des Ferrailles route du Mont Ventoux ;
- réhabilitation aux fins de location de plusieurs logements communaux (à la poste et au presbytère de Sainte Colombe) qui ont fait l'objet d'un bail emphytéotique avec « Vilogia »

Ces opérations confirment la volonté de la commune d'aider les enfants de Bédoin à se loger suivant le mode qui leur convient le mieux.

Luc REYNARD

Le Tour de France 2013 a honoré le Mont Ventoux qui fut, avec l'incursion en Corse (la première de son histoire) et la double montée de l'Alpe d'Huez, le point fort de son parcours.

Le Tour de France est passé sans incident majeur le 14 juillet ... vive le Tour de France !

Ce jour-là, la fête a battu son plein pendant les quelques heures où notre village et le Ventoux ont été le point de mire de tous les passionnés de cyclisme du monde entier. Elle ne s'est pas trompée la foule de ceux qui ont suivi cette étape majeure de la « Grande Boucle » depuis le centre de Bédoin jusqu'au sommet du Ventoux sur le terrain (elle a été évaluée à 270 000 spectateurs) ou devant la télévision.

Alors bien sûr, des points restent perfectibles (parking, évacuations, excès en tout genre, peintures intempêtes...) mais néanmoins ce fut « La Fête », une fête familiale rassemblant tous les âges - ce qui est exceptionnel -, toutes les origines sociales et toutes les nationalités pour un spectacle gratuit. Quelle formidable aventure humaine pour tous ! Je tiens à remercier tous les acteurs locaux, nos services techniques en particulier toujours sur le qui-vive et prêts à partir pour réaliser l'imprévu, voire l'impossible.

Le Tour passé, le 15 juillet, nous étions 43, après une matinée commencée à 6 heures à partager le petit déjeuner à la Plaine de l'Ermitan*, pour le nettoyage et la collecte des détritiques.

La collecte manuelle fut rapidement effectuée et ce sont environ 25 tonnes d'ordures qui ont été collectées au total. La mise en place de 120 conteneurs de 600 litres, de bennes posées au sol, de 54 colonnes de tri, le tout régulièrement vidé, ainsi que des dispositifs de vidange des wc chimiques ont limité la dispersion et facilité les tâches de nettoyage.

Au plan économique, l'impact est sans aucun doute positif dans l'immédiat et dans le futur sans qu'il soit possible de le chiffrer avec précision. Il faut être conscient néanmoins qu'une telle manifestation exige une forte mobilisation de la municipalité et de tous les acteurs concernés et doit donc rester exceptionnelle.

Forts de ce constat et après plusieurs réunions « bilan » avec les mêmes partenaires, nous restons prêts dans l'avenir, à dose mesurée, à vivre une nouvelle aventure du Tour de France.

Une ombre pourtant au tableau : Le mutisme surprenant et fort remarqué à Bédoin et bien au-delà des chaînes publiques de la Télévision française qui dans leur reportage ont totalement occulté BEDOIN, ne citant pas même le nom de notre commune alors que les 25 derniers kilomètres de l'étape et son arrivée même au sommet du Ventoux se situaient sur son territoire ! On en rirait presque tant cela semble « énorme », si le même ostracisme n'avait frappé notre commune lors des précédents Tours de France depuis 1999 !

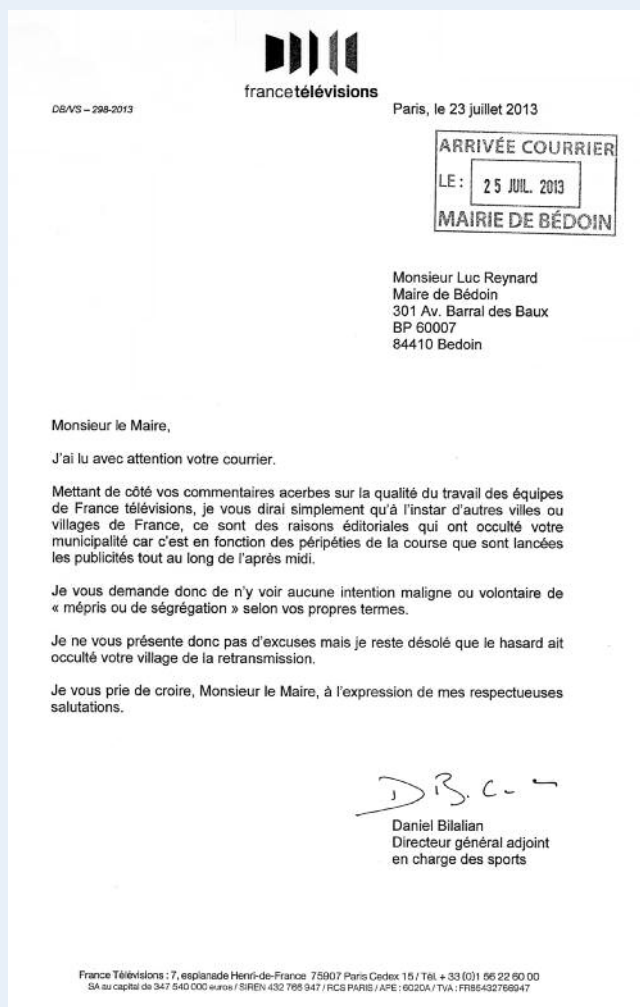
Des bruits « bien informés » et non moins bien intentionnés ont circulé suivant lesquels j'aurais refusé les sollicitations qui m'auraient été faites de participer financièrement à cette promotion de la commune par la télévision.

Je déments formellement cette rumeur qui ne repose sur rien et qui de plus mettrait gravement en cause la déontologie du service public de la Télévision ! Pour autant je continue à m'interroger sur les motifs réels de cette discrimination à l'égard de Bédoin. La réponse (voir ci-contre) faite par le Directeur du Service des Sports à la lettre que je lui ai adressée pour lui faire part de notre déception et de notre surprise (lettre où je ne mettais nullement en cause le personnel de la télévision !) n'est pas de nature à répondre à cette interrogation...

Je remercie encore tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Luc REYNARD, Maire

*La commune de Bédoin, le Conseil Général, la CoVe, l'O.N.F. avaient dépêché des personnes, une belle équipe !



Les travaux en cours se sont poursuivis ou ont été achevés depuis le dernier numéro du Passadou.

Le plus spectaculaire concerne la future **caserne des pompiers** route de Crillon dont les structures sont maintenant visibles et dont chacun peut déjà juger l'intégration dans l'environnement qui s'améliorera avec de futures plantations de végétaux. L'achèvement des travaux est toujours prévu pour le début de l'année 2014.

Au Chalet Reynard la construction **d'un local pour abriter les poubelles** sera prochainement entreprise après l'obtention du permis de construire.

La réalisation du « **Club House** » **des tennis municipaux** a fait l'objet d'un appel d'offres auprès des entreprises ; certains lots n'ayant pu être attribués faute d'avoir reçu des réponses, une nouvelle consultation doit être menée ce qui retardera inévitablement la réalisation.

À l'école maternelle un nouvel **équipement de jeux en plein air** a été installé en remplacement de l'ancien qui ne répondait plus aux normes en vigueur et une classe ainsi qu'un dortoir attenants ont été intégralement repeints.



Réfection des bergeries du Ventoux : Deux chantiers de jeunes de 15 jours chacun, organisés par l'APARE et co-financés par la commune de Bédoin, la Région, le Département et l'État se sont succédés cet été. Ils ont entrepris des travaux sur deux bergeries :

Le Jas de Perrache où le terrain envahi par la végétation a été dégagé et la citerne en béton entièrement entourée de pierres sèches et ainsi mise en valeur. **Le Jas de Pié Gros** situé sur le GR, plus difficile d'accès, où la citerne existante a été dégagée et son système de récupération des eaux réhabilité. Ainsi se poursuit le programme de sauvegarde des bergeries du Ventoux, entrepris depuis plusieurs années en collaboration avec l'APARE, association qui se consacre à la réhabilitation du petit patrimoine rural.



ainsi mise en valeur. **Le Jas de Pié Gros** situé sur le GR, plus difficile d'accès, où la citerne existante a été dégagée et son système de récupération des eaux réhabilité. Ainsi se poursuit le programme de sauvegarde des bergeries du Ventoux, entrepris depuis plusieurs années en collaboration avec l'APARE, association qui se consacre à la réhabilitation du petit patrimoine rural.

Rappelons pour mémoire les différents travaux ou aménagements de moindre importance réalisés sur les bâtiments publics ainsi que les achats de matériels et de mobilier.

L'installation de deux points d'éclairage public chemin de la maison de retraite.

Concernant la **réfection des voies communales**, un crédit de 270 000 € a été voté au budget 2013 pour poursuivre ces travaux dans le cadre d'un marché pluriannuel qui vient d'être finalisé. Ces travaux devraient débuter après signature définitive du marché. L'ordre des priorités pour ces réfections de voirie, jusqu'à concurrence du montant budgété, a été fixé ainsi :

- 1- La rue des Treilles aux Baux
- 2- La montée de l'église et la place
- 3- Le chemin de la Berque
- 4- Le chemin des Tournillaires
- 5- Le chemin des Crans
- 6- Le chemin des Remparts
- 7- Le chemin Van Ouest
- 8- Le chemin des Terraillers
- 9- Le chemin du Ménèque.

Suivant le montant précis du coût de réfection pour chacune de ces voies, après engagement du montant budgété les priorités seront reportées sur l'exercice suivant. Par ailleurs, la mairie poursuit l'entretien et le nivellement des chemins communaux et ruraux dans le cadre du budget de fonctionnement d'entretien.

Pierre COLIN

Bienvenue à Sébastien JACQUEMIN et à Michaël CORDONNIER



Au cours de cet été, les services d'accueil des jeunes enfants et des adolescents de la commune ont évolué avec notamment l'arrivée parmi nos agents de deux nouvelles recrues, Sébastien JACQUEMIN et à Michaël CORDONNIER.

Sébastien JACQUEMIN a tout d'abord été recruté au printemps dernier en qualité de chargé de mission pour la préparation, le déroulement et le contrôle de la journée «Lez'Arts en Fête » qui a réuni plus de 300 enfants de l'ensemble du territoire de la CoVe,

au Chalet Reynard au mois de juin.

À l'issue de son contrat qui avait donné satisfaction, il lui a été proposé un nouvel engagement temporaire pour structurer et dynamiser l'Espace Jeunes Municipal.

Suivant les directives de la CAF de Vaucluse, co-financeur du service, des projets pédagogique et éducatif ainsi qu'un règlement intérieur de la structure ont été préparés par Sébastien JACQUEMIN, et l'accueil des adolescents (à partir de 12 ans révolus et jusqu'à 18 ans) a été revu dès le début du mois d'août 2013. Ces documents ont fait l'objet d'une présentation lors du conseil municipal du 17 septembre dernier qui les a approuvés.

Des programmes d'activités sont en cours de préparation pour les jours d'ouverture du mercredi et du samedi en période scolaire. Des sorties ou des animations spécifiques seront ensuite proposées pour les vacances scolaires et notamment pour celles de la Toussaint à venir.

Quant à **Michaël CORDONNIER**, il a été recruté au mois de juillet pour assurer la direction du centre aéré (ALSH "Les Aventuriers du Ventoux") et du centre de loisirs associé à l'école (CLAÉ plus connu sous le nom de garderie périscolaire), tout en prenant en charge la coordination des relations avec la CAF de Vaucluse et les autres partenaires institutionnels.

Il participera également aux travaux du comité de pilotage en cours de constitution dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. En effet, la municipalité a décidé d'associer les équipes ensei-



gnantes du groupe scolaire (école élémentaire et maternelle) à ces professionnels de l'animation auprès des jeunes, pour la réflexion et la mise en place de cette réforme afin d'assurer sa réussite.

Les parents d'élèves seront bien entendu également consultés et pourront participer à cette mise en place, dès que leurs représentants seront désignés lors des élections qui auront lieu prochainement dans chacune des écoles de la commune. La réflexion d'ensemble portera aussi bien sur la journée d'école en classe que sur les activités périscolaires autour de la classe.

Les questions sont nombreuses : elles ne peuvent être actuellement qu'évoquées dans l'attente des propositions qui seront faites par le comité de pilotage. Les élus et les animateurs réfléchissent déjà sur la durée et les créneaux de la journée scolaire et ceux consacrés aux futures activités péri ou extrascolaires.

Dans ce contexte, la garderie (notamment celle du soir) pourrait évoluer, de même que l'offre de services proposée pour les mercredis après-midi, sachant que les matinées du mercredi seront sans doute consacrées à l'enseignement.

En tant que nouveau directeur du centre aéré et du CLAÉ, Michaël CORDONNIER participera à ces travaux ; il aura également en charge la mise en œuvre des projets pédagogique et éducatif de l'ALSH dont il a rédigé un nouveau règlement intérieur, soumis à l'approbation des élus du Conseil municipal.

Il proposera ainsi des activités nouvelles et variées tout au long de l'année en prévoyant, bien entendu, des activités et sorties attrayantes, adaptées à son jeune public, pour les petites et grandes vacances. Pour cela l'équipe d'animation sera complétée par Amélie CAMUS-VIAL et Philippe BENOIT-GONIN dont les compétences pourront pleinement s'exprimer sur des fonctions d'animateur.

Nous souhaitons aux nouveaux venus bienvenue dans notre collectivité et réussite dans leurs fonctions pour la plus grande satisfaction de nos enfants et jeunes adolescents. Il a à noter que ces recrutements ont été réalisés à effectif constant sans création de poste.

En effet, Céline JIMENEZ et Lindsay LENGLET, deux agents de la commune ont fait le choix, à la fin du printemps dernier de réorienter leur carrière professionnelle en dehors de nos services.

Elles ont fait preuve, tout au long de leur engagement à Bédoin, d'un professionnalisme et d'un sens du service public que nous saluons et nous leur souhaitons un long cheminement professionnel, dans les domaines qu'elles auront choisis.

Pôle Enfance Jeunesse Éducation - Programme d'animation

L'espace jeunes a rouvert ses portes le mercredi 4 septembre avec pour objectif de favoriser l'accueil des jeunes âgés de 12 à 17 ans, en leur proposant un espace adapté.

L'équipe d'animation a pour mission de rendre nos ados « acteurs » de leur temps libre, de les impliquer dans la vie locale, de les accompagner dans leurs différentes démarches ou projets et de créer une ambiance saine, vivante, entre toutes et tous.

Les horaires d'ouverture :

- périodes scolaires : mercredi et samedi , de 13h30 à 18h
- vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Chaque jeune peut librement s'inscrire en :

1. Remplissant le dossier complet d'inscription suite à sa 1ère visite, faute de quoi il ne pourra pas être accepté.
2. En payant une cotisation annuelle de 12€
3. En prenant connaissance du projet pédagogique et du règlement intérieur.

Enfin, l'espace jeunes étant un accueil libre avec un encadrement adapté, les ados pourront aller et venir à leur guise dans la limite des horaires fixés par la direction. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Sébastien, responsable de l'espace jeunes au 06 24 98 81 14 ou par e-mail à : jeunesse@bedoin.fr

L'ALSH est ouvert de 8 heures à 18 heures, tous les mercredis en période scolaire. Les activités sont différentes suivant le groupe d'âge (les 3-5 ans, les 5-7 ans et les 8-11 ans). Les programmes jusqu'aux vacances de Toussaint sont les suivants :

	Mercredi 2 octobre	Mercredi 9 octobre	Mercredi 16 octobre
Pour les 3-5 ans	Atelier cuisine préparation du goûter Jeu de relai sur le goût Jeu de balle au pied	Jeu de motricité fine et silencieuse Décoration du dortoir Etiquette dortoir Jeu de balle au pied	Jeu de mimes Décoration salle ALSH Jeu d'adresse avec balle
Pour les 5-7 ans	Roller/ Balle ovale Création décoration dossards Mascotte/figurines Jeu de touche-rugby	Jeu de mimes Décoration du dortoir Football initiation Etiquette décorée "qui suis-je"	Préparation du goûter des champions Football initiation Goûter avec les jeunes footballeur de Bédoïn
Pour les 8-11 ans	Roller/ Balle ovale Création décoration dossards Mascotte/figurines Jeu de touche-rugby	Jeu de mimes Décoration du dortoir Football initiation Jeux libres	Préparation du goûter des champions Football initiation Goûter avec les jeunes footballeur de Bédoïn

Pour tout renseignement, contactez Michaël, responsable de l'ALSH à la mairie de 9h à 12h ou au 06 24 98 81 14 ou par e-mail à : enfance@bedoin.fr

La rentrée scolaire 2013

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 3 septembre pour nos écoles maternelle et élémentaire. Cette année il n'y a pas eu de nouvelle fermeture de classe. Pas de changement notable non plus en ce qui concerne le personnel enseignant et encadrant.

Notre école maternelle, dirigée par Sophie CONSTANT JUAN accueille cette année 71 enfants, soit 2 de moins qu'à la précédente rentrée.

- Sophie CONSTANT JUAN est également en charge de la petite section qui accueille 24 enfants. Elle est assistée par Elisabeth VALLOT.
- Sabine MARCHANT est en charge de la moyenne section qui accueille 23 enfants. Elle est assistée par Karine SERVAIS.
- Laurence BERNARD est en charge de la grande section qui accueille 24 enfants. Elle est assistée par Monique JUILLARD.
- Pour la troisième année consécutive, Catherine DOUAY occupe le poste d'EVS (emploi de vie scolaire) et assiste la directrice dans ses tâches administratives.

Notre école élémentaire, dirigée par Christophe BERNARD, a cette année un effectif de 157 élèves.

- Samuelle BARTOLINI est en charge de 21 élèves de CP.
- Véronique KIRKYACHARIAN, de retour parmi nous après un an de congé formation, est en charge d'une classe double CP/CE1 qui accueille 17 enfants.
- Sophie GAUDIN est en charge de 21 élèves de CE1.
- Laurence THEOULLE est en charge de 26 élèves de CE2.
- Frédéric MARCENAT est en charge d'une classe double CE2/CM1 qui accueille 23 élèves.
- Christophe BERNARD est en charge d'une classe double CM1/CM2 qui accueille 24 élèves.
- Arlène MEYSTRE est en charge de 25 élèves de CM2.
- Stéphanie GIANINI assure la décharge de direction et le quart-temps.
- Laurent BOU occupe le poste d'ITR (remplaçant rattaché à l'école)
- L'équipe est complétée par Christine DONNADIEU qui assure la fonction de EVS auprès de la direction et de Véréna SOHLKE, auxiliaire de vie scolaire.

Je ne saurais parler de la rentrée scolaire sans évoquer la cantine municipale. L'équipe n'a pas changé depuis l'année dernière. Julien BEYNET et Thomas DELVILLE assurent la préparation des repas assistés par les ATSEM et les agents de services pour le service et la surveillance. La fréquentation pour les deux premières semaines est en moyenne de 105 enfants de l'école élémentaire (67 % des enfants scolarisés), et 35 enfants de maternelle (49 % des enfants scolarisés). Hélène RODRIGUEZ prépare toujours les repas de la crèche.

Par ailleurs Madame Pascale BONDURAND, de la M.S.A. continue à assurer un rôle de conseil auprès des personnels éducatif, et de la cantine pour les sensibiliser dans le cadre du projet « Tous Consom'acteurs » à atteindre un meilleur équilibre des repas.

Au seuil de cette nouvelle année scolaire je tiens à remercier toute l'équipe enseignante ainsi que les agents municipaux qui participent avec dévouement et compétence au bien-être de nos enfants en classe ou à la cantine. Je n'oublie pas dans ces remerciements toutes les personnes qui assurent quotidiennement la propreté des locaux scolaires Laurence CHASTEL, Hossnia EL OUARDI, Chantal CRESPIEN, Nadine LECOQCQ, Agnès ROGIER.

Bonne année scolaire à tous, Gilberte LEVY CONSTANT

Bilan de fréquentation de la saison estivale

Septembre est revenu et avec lui, bientôt la fin d'une belle saison touristique.

Bédoin a encore connu une forte fréquentation, dopée en juillet par l'étape du Tour de France. Plus de 8 000 passages ont été comptabilisés au comptoir de l'Office de Tourisme pour ce seul mois !

Beaucoup de gaité et de convivialité autour de cet évènement populaire avant et après le passage de l'étape. Des visiteurs venus souvent d'Australie, de Nouvelle Zélande, ou de plus près, de nombreuses personnes venues pour la journée de l'étape et avec qui nous avons échangé de nombreux courriels concernant l'accès au Ventoux.

Les professionnels de notre commune anticipent les changements de comportement des visiteurs et s'adaptent désormais aux demandes de dernière minute et à des séjours plus courts. Mais dans l'ensemble professionnels et touristes semblent particulièrement satisfaits.

Les randonnées nocturnes accompagnées par Jean-Jacques et Cédric ont connu cette année encore un beau succès auprès des amateurs !

Les visiteurs ont été très sensibles à la variété des manifestations proposées, répondant aux goûts du plus grand nombre : expositions, concerts, découverte du terroir, soirées animées de la fête votive...

Nous avons été très sollicités sur les fêtes du terroir, découvertes des vignobles... les visiteurs sont très sensibilisés aux bons produits du terroir.

Nul doute que nos amis touristes soient encore présents tout l'automne pour découvrir plus sereinement notre beau Ventoux !



Fréquentation de la piscine municipale et du camping cet été



La saison s'achève sur le camping et la piscine municipale.

En début de saison des aménagements ont été apportés à la piscine avec notamment une nouvelle tonnelle pour offrir de l'ombre aux usagers des bassins. Un nouveau véhicule a été acquis pour le camping en remplacement de véhicules anciens. Comme chaque année deux apéritifs de bienvenue ont été organisés par la Municipalité l'un en juillet, l'autre en août.

La fréquentation du camping a été en juillet identique à celle des années précédentes et légèrement supérieure en août (+5 % par rapport à 2012). Les campeurs français sont les plus nombreux devant les Hollandais et les Belges. Les habitués sont toujours bien nombreux sur le cam-

ping, certains depuis plus de 30 ans. Nous les remercions de leur fidélité.

La piscine a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente due à une météo incertaine en juillet.

Le mois de septembre s'annonce bien. De nombreux retraités profitent pleinement de l'arrière saison. La fermeture hivernale nous permettra de réaliser les travaux nécessaires pour la saison prochaine.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent sans relâche pour permettre à tous de profiter pleinement de la piscine et du camping.

Notons enfin la forte fréquentation de l'aire de stationnement des camping-cars située à côté du camping (2800 nuitées enregistrées à fin septembre générant environ 10 000 € de redevance).

Blandine RASSELET

Un automne chatoyant à la Bibliothèque Municipale

De nombreux rendez-vous autour du livre et de la lecture vous sont proposés pour la rentrée :

- Samedi 12 octobre à 17h30 : libre rencontre avec Paul Veyne, suivie d'une séance de dédicaces, avec vente de livres dans l'Auditorium du Centre culturel.
Paul Veyne, qui réside à Bédoin depuis de nombreuses années, est sans conteste, l'un des plus brillants historiens français actuels. Professeur honoraire au Collège de France, il a passionné une génération de Français par ses livres où l'Antiquité gréco-romaine apparaît sous un jour nouveau. Venir l'écouter c'est passer un moment marquant en apprenant l'Histoire autrement. Réservez votre après-midi pour faire connaissance avec un homme plein d'humour qui a su rester simple malgré sa renommée.



- Reprise de l'Heure du conte, salle du Conte lu - à partir de 4 ans.

Mercredi 16 octobre à 17 h : « 1,2,3 lune » par Sylvie

Mercredi 20 novembre à 17 h

Mercredi 11 décembre : contes de Noël, 2 séances : 10h30 (pour les tout-petits) et 17h

- Samedi 9 novembre à 20h30 : soirée théâtre « Un fil à la patte » comédie en 3 actes de Georges Feydeau par la compagnie « Les masqués » de Caromb.

Venez vous divertir avec ce vaudeville dans le Paris de la Belle époque et ses chassés croisés de personnages hauts en couleurs. Auditorium du centre culturel. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

- Mercredi 20 novembre à 10h30 : spectacle « Comme je suis », conte, musique et marionnettes par la compagnie « Le jardin d'Alice », avec Marie-Madeleine Martinet. Salle du Conte lu à partir d'un an. Entrée libre



Spectacle « Comme je suis »

La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, les jeudi et vendredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h

Tél : 04.90.65.69.72 - Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Les nouvelles chaînes gratuites sur la TNT haute définition

Les téléspectateurs disposant d'un téléviseur ou d'un adaptateur compatible H.D peuvent désormais capter six nouvelles chaînes gratuites. Ils doivent pour cela procéder à la recherche et à la mémorisation de ces chaînes.

L'Agence Nationale des Fréquences (A.N.F.R.), en charge de la bonne réception de la télévision en France, interviendra si nécessaire dans les zones où des problèmes de réception de la T.N.T. subsistent.

À cette fin un numéro spécial 0 970 818 818 a été mis en place pour signaler d'éventuelles difficultés ainsi qu'un site internet www.recevoirlatnt.fr.

Duplicata des permis de conduire en cas de perte

La Préfecture nous informe que, depuis le 15 septembre 2013, les demandes de duplicata de permis de conduire en cas de perte ou de vol sont reçues uniquement en Préfecture après déclaration de perte auprès de la Gendarmerie. Les usagers devront se présenter en Préfecture au guichet « permis de conduire » munis d'une pièce d'identité, de deux formulaires originaux et des pièces requises. Pour éviter les déplacements inutiles nous conseillons vivement aux personnes concernées de consulter préalablement le site internet www.service-public.fr ou de se renseigner en mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 auprès du service des élections de la Mairie, les inscriptions pourront être reçues jusqu'au 31 décembre avant 17h30.


Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur.

Si vous avez déménagé, pensez à donner votre adresse complète afin que la carte d'électeur vous parvienne bien à temps. Pensez donc à signaler tout changement d'adresse ou de situation de famille au service des élections.

Toujours à propos des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères durant la saison estivale pose toujours problème et cela se traduit par des débordements qui suscitent à juste titre l'indignation des élus, et de la population soucieuse de la propreté et de la préservation de notre environnement. Plutôt que de répéter ce qui a déjà été dit nous publions ci-dessous un extrait de l'échange de lettres entre la mairie de Bédoin et la CoVe responsable de la collecte et du traitement. Tout y est dit. Nous espérons seulement que la collecte sélective en porte-à-porte qui doit être mise en place (partout où cela est possible !) à la fin de l'année permettra d'améliorer la situation. Cela exigera aussi un comportement civique de la part de tous, Bédouinçais, commerçants et touristes. En attendant nous remercions tous ceux qui font un effort pour parer à ces débordements et notamment le personnel des services techniques de la mairie qui est sollicité au-delà de sa mission normale.

Pierre COLIN



Bédoin, le vendredi 02 août 2013

Monsieur Pierre COLIN
Maire Adjoint de Bédoin
Délégué auprès de la CoVe

À :

Monsieur Christian GONNET
Président de la CoVe
Hôtel de Communauté
1171, avenue du Mont Ventoux - B.P. 85
84203 CARPENTRAS Cédex

Objet : Collecte des ordures ménagères à Bédoin.
N/Réf. : LR/Dir/CB_ms 2013-08-02

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années j'appelle votre attention sur le problème de la collecte des ordures ménagères à BÉDOIN en période estivale.

Il est évident que le nombre de points de collectes et la fréquence des tournées adaptés aux besoins d'une population de 3.400 habitants sont totalemment insuffisants en période estivale où la fréquentation touristique fait doubler ou tripler la population.

Or, je suis obligé de constater que malgré nos appels répétés rien n'est mis en place sérieusement par la CoVe pour répondre à nos besoins, et que, de ce fait, la Communauté d'Agglomération est gravement déficiente dans cette tâche qui relève de sa compétence exclusive.

Je sais que le projet de mise en place du tri sélectif individuel en cours d'étude est censé remédier à ce problème.

En attendant, les points de collectes sélectives débordent de façon systématique entraînant des nuisances inadmissibles qui portent atteinte à l'image touristique de notre commune et de l'ensemble de notre territoire et mettent en danger la salubrité publique (notamment sur trois points : les locaux poubelles jouxtant l'école, le monument aux morts et au carrefour du Galinier).

Il est évident que la suppression de la mini déchetterie de BÉDOIN, et la décision de la CoVe de ne pas la remplacer, n'est pas faite pour améliorer la situation.

L'autre solution qui nous est proposée est de faire collecter l'excédent des conteneurs collectifs par nos services, à charge pour eux de les amener à l'UPTSMB, ce que je ne peux accepter, leur vocation n'étant en aucun cas de suppléer, aux frais de la commune, aux déficiences de la CoVe...

...Je vous demande instamment de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent faute de quoi j'envisage d'alerter les services compétents de la Préfecture sur les risques sanitaires générés par cette situation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.


Monsieur Pierre COLIN,
Maire Adjoint de Bédoin,
Délégué auprès de la CoVe.

301 avenue Barral des Baux B.P. 60007 84 410 BÉDOIN
Commune de Bédoin www.bedoin.fr tél : 04 90 65 60 08
tel : 04 90 65 95 69

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Carpentras, le 22 AOUT 2013

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES
tél : 04 90 67 69 33
fax : 04 90 60 12 25
Courriel : hameau-p@ventoux-comtat.com
03090.00100.000.Carpentras.Armes



ARRIVÉE COURRIER
LE : 24 AOUT 2013
MAIRIE DE BÉDOIN

Mairie de Bédoin
A l'attention de M. Pierre COLIN
Hôtel de Ville
301 Avenue Barral des Baux
BP 60007
84 410 BÉDOIN

Nos Réf. : CG/PT/PL/CA/v N° 0 6 1 5 7 9 4 1
Objet : Collecte des ordures

Monsieur,

Par votre courrier en date du 2 août 2013 vous faites état des dysfonctionnements de la collecte des déchets en période estivale sur votre commune, du fait que la population triple à cette époque-là.

Conscients des difficultés rencontrés sur votre territoire chaque été, nous avons mis en place une tournée hebdomadaire de renfort pour la collecte des ordures ménagères, nous avons installé des colonnes de tri supplémentaires au carrefour du Galinier après le tour de France et avons, à votre demande, opéré 5 passages sur des points clés, ces jours derniers.

Comme vous le faites remarquer, ces mesures ponctuelles ne sont pas de nature à modifier les dysfonctionnements dus à l'explosion démographique que connaît votre village à cette époque, mais comme vous le soulignez également, ces désagréments doivent disparaître avec la conteneurisation individuelle en porte à porte qui entrera en vigueur dès la fin de cette année.

Soyez assuré, quoi qu'il en soit que nous mettons tout en œuvre pour vous apporter l'aide que vous nous demandez dans le respect des contraintes humaines et budgétaires qui sont les nôtres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,
Le Vice-président délégué
Jean Marie GRAVIER

Impression sur papier PEI. Carte de recyclage de papier et de carton.

TOUTE LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE IMPERSONNELLEMENT À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAUSIN
BP 85 - 84203 CARPENTRAS CEDEX - Tél. : 04 90 67 10 13 - Fax : 04 90 60 59 09 - Site : www.ventoux-comtat.com

Mise en place de la collecte sélective individuelle des déchets ménagers

Cette mise en place, décidée par la CoVe qui en a la pleine responsabilité, devrait être effective à la fin de l'année 2013. Le marché concernant la préparation et la mise en place de la collecte sélective individuelle a été attribué par la CoVe à la Société Plastic Omnium. Chaque ménage doit se voir attribuer à cette fin deux conteneurs individuels (dont la capacité est fonction du nombre de personnes composant le ménage).

- un pour les **déchets ménagers ordinaires**, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas recyclable ;
- un pour les **déchets recyclables**, papiers et cartons, emballages, bouteilles plastiques ou métalliques.

Ces conteneurs feront l'objet de deux collectes hebdomadaires distinctes, sur la voie publique la plus proche. Les bouteilles devront toujours être apportées dans les conteneurs collectifs déjà implantés à cet effet sur le territoire. De même les déchets verts, le bois, les gravats et les monstres (déchets ménagers autres que ceux cités ci-dessus, meubles, verre cassé etc...) devront toujours être apportés exclusivement en déchetterie.

Chaque ménage a dû recevoir ou va recevoir un enquêteur délégué par la CoVe pour évaluer ses besoins et lui indiquer les conteneurs collectifs les plus proches de son domicile si l'éloignement de la voie publique ou les conditions d'accès des bennes ne permettent pas la collecte individuelle.

Pierre COLIN

Le nouveau programme local de l'habitat (P.L.H.) de la CoVe

La communauté d'agglomération dans le cadre de sa compétence « Équilibre social de l'habitat sur son territoire » doit établir un programme local de l'habitat.

Le nouveau P.L.H préparé par les services de la CoVe en concertation avec les communes, pour la période 2014-2020 a été arrêté par le conseil communautaire le 9 septembre 2013. Il sera définitivement approuvé après validation par les services de l'État et avis des conseils municipaux à la fin de l'année 2013. Ce document fixe **pour les 6 ans à venir** les objectifs à atteindre sur notre territoire pour répondre aux besoins en logements de toutes les catégories de population, en favorisant la mixité sociale, en respectant l'équilibre du territoire et la cohérence avec les autres politiques territoriales (activité économique, transports, équilibre social).

Il fixe des objectifs précis concernant :

- le nombre de logements à construire
- la typologie de ces logements (individuels, semi collectifs, collectifs)
- le nombre de logements locatifs aidés à construire sur la période.

Ces objectifs sont déclinés par commune, pour chacune des communes de la CoVe.

À titre indicatif, le nombre de logements à construire pour Bédoin sur la période 2014-2020 est fixé à 219 logements répartis entre accession à la propriété (55 %) et location (45 %), dont 66 logements locatifs aidés.

Il s'agit là d'objectifs chiffrés qui peuvent être réajustés durant la période. Ils engagent la communauté d'agglomération et les communes, ils n'entraînent pas de sanctions s'ils ne sont pas atteints, sauf pour les communes soumises à la loi dite « S.R.U. » (ce sera le cas de Bédoin dès que la population recensée atteindra 3 500 habitants) qui, quant à elles, sont passibles de pénalités financières lourdes si le nombre de logements locatifs sociaux fixé n'est pas atteint. Le P.L.H. prévoit également des actions précises pour améliorer l'habitat existant, pour maîtriser l'utilisation du foncier en favorisant l'habitat groupé, en évitant la dispersion et en préservant les terres agricoles et les zones naturelles, pour prendre en compte des besoins spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite etc...).

Il s'agit donc d'un document programmatif et stratégique important qui encadre et oriente la politique d'urbanisme du territoire sur les années à venir. Il s'impose aux communes dont les documents d'urbanisme (P.O.S. ou P.L.U) **existant ou à venir** doivent respecter les prescriptions. Une période d'adaptation et d'harmonisation d'une année est prévue à cet effet à compter de la date d'adoption définitive du P.L.H.

Ces objectifs ainsi que les actions préconisées, notamment en matière de politique foncière et d'habitat groupé, sont conformes au P.L.U. en cours à Bédoin. Ils sont compatibles avec les orientations fixées par le Plan d'Aménagement et de développement durable voté à l'unanimité par le Conseil Municipal et qui entend préserver à notre commune son caractère rural de village provençal.

Pierre COLIN, conseiller communautaire

Rapport annuel de la CoVe sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Ce rapport annuel établi par la CoVe pour **l'année 2012** est à la disposition du public à la mairie, auprès du secrétariat de M. le Maire. Il comporte de nombreux renseignements chiffrés concernant la collecte des déchets sur le territoire et leur traitement. Nous en extrayons quelques chiffres.

- près de 25 000 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2012 soit 364 kg par habitant, en légère baisse pour la première fois depuis 4 ans ;
- **collecte sélective** : papiers cartons emballage (flux jaune), verre (flux vert), jaune (emballage métallique et bouteille plastique), 3 000 tonnes ont été collectées soit 44 kg par habitant ;
- **déchetterie** : 16 500 tonnes ont été déposées (gravats, végétaux, bois, cartons, ferraille etc..).

Le coût global du service (collecte et traitement) s'élève à **7 728 500 €**, déduction faite, de la valeur de rachat des matériaux recyclés et des aides financières reçues pour leur valorisation. Ce coût est couvert essentiellement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue par la CoVe auprès des ménages.

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Une nouvelle année pleine d'émotions

La palette des activités que nous vous proposons est très variée, de la culture (cours de langues, de musique, de théâtre), aux loisirs créatifs, aux activités sportives (gym, GRS, Taekwondo, Hip Hop, Danses etc.), artistiques (peinture, dessin, poterie) ou de détente comme le yoga et d'autres activités pour les grands et les petits.

Pour vous renseigner, venez rencontrer Véronique au secrétariat de la MJC au 2ème étage du centre culturel. Tél : 04 90 65 95 66 et consultez notre site : www.mjcbedoain.org

Recherche professeur d'Espagnol

La MJC souhaite poursuivre les cours d'Espagnol qui ont connu un grand succès les années précédentes mais nous avons besoin d'un nouveau professeur !

Si vous avez quelques heures de disponible par semaine, si vous aimez apprendre aux autres et bien sûr si vous maîtrisez la langue espagnole, contactez-nous d'urgence au 04 90 65 95 66

Rejoignez la MJC

La MJC, en plus des nombreuses activités qu'elle propose, participe également à l'animation du village en organisant des manifestations sportives, musicales et culturelle avec l'aide de bénévoles.

Vous avez un peu de temps disponible, vous êtes prêt à rejoindre l'équipe de joyeux bénévoles, alors faites vous connaître au secrétariat au 04 90 65 95 66.

Devenez administrateur de la MJC

La bonne gestion d'une association exige le bon fonctionnement de son conseil d'administration. Il est toujours souhaitable que de nouveaux membres le rejoignent pour insuffler de nouvelles idées et faire profiter l'association de leur vécu. Le Conseil d'Administration se réunit 6 ou 7 fois par an pendant 2 heures, ce qui ne prend pas trop de temps mais vous permet de contribuer à la vie de notre association qui est la votre. Tél : 0490659566

La MJC et l'aide aux devoirs

La MJC et l'Aide aux devoirs. C'est une longue histoire de fidélité soutenue pendant plus de vingt ans, nourrie d'enthousiasme et de la volonté d'offrir un service utile aux

enfants et à leurs parents. Ces trois dernières années, Tuula a été la responsable de l'organisation de cette activité pour laquelle elle a donné son temps et son savoir-faire à la satisfaction de tous. Nous la remercions. Sa succession est assurée par Véronique Moroy que nous accueillons avec grand plaisir. Quelques bénévoles, qui auraient une heure à donner dans la semaine, seraient les bienvenus pour étoffer l'équipe actuelle. S'adresser au 0490659286. Bonne rentrée pour tous. Annie Fauché

CINÉVAL

Cinéval est équipé d'appareil numérique !

Subventionné par la Mairie, Cinéval vous propose toute l'actualité cinématographique en qualité numérique, une image et un son parfaits, dans l'Auditorium du centre culturel Hélen Adam de Bédoin.

Programme du vendredi 11 octobre :

- 18 h 30 : Oggy et les cafards
- 21 h 00 : Grand central - Film de Rebecca Zlotowski avec Tahar Rahim et Léa Seydoux

Espace Régional Internet Citoyen de Bédoin

Le programme 2013 / 2014 est à votre disposition à l'Espace Jeunes Municipal, à la Mairie, à l'Office de Tourisme et sur le site internet de la M.J.C. :

(<http://www.mjcbedoain.org/public/ERIC/programme-ERIC-2013-2014.pdf>)

Bilan du recyclage des cartouches d'encre Décembre 2012 - Juin 2013

- 113 cartouches ont été envoyées à ECO COLLECTE (102 ont été rachetées par cette société).
- 149 cartouches non réutilisables ont été déposées à la déchetterie de Caromb.
- 150 cartouches sont en attente de traitement.
- Nous avons donc collecté 412 cartouches en un peu plus de 6 mois.
- 37 € ont été reversés aux coopératives des écoles de Bédoin.

Espace Régional Internet Citoyen - ECG Vacluse

Espace Jeunes Municipal - Salle Multimédia de Bédoin
84410 BEDOIN - Tél : 04 90 41 72 78

Facebook : <http://www.facebook.com/eric.mjcbedoain>

Site : <http://www.mjcbedoain.org>



Les cartouches seront revendues à la société ECO-COLLECTE. Celles qui ne sont pas acceptées par le repreneur seront apportées à la déchetterie.

Les bénéfices réalisés seront reversés aux coopératives scolaires de Bédoin.

**PAR UN GESTE SIMPLE,
CONTRIBUEZ A LEUR
RECYCLAGE**



Des collecteurs de cartouches d'encre vides sont à votre disposition à l'Espace Jeunes Municipal, à la Mairie et au Centre de loisirs / CLAE.

ESPACE RÉGIONAL INTERNET CITOYEN



Espace Jeunes Municipal
Salle Multimédia de Bédoin

Tél. : 04 90 41 72 78

Mèl : eric.mjcbedoain@gmail.com

Site : <http://www.mjcbedoain.org>

Nos partenaires financeurs :
Région PACA, Conseil Général de Vacluse,
Ville de Bédoin
Association partenaire :
Linux Ventoux

En forme à Bédoin

L'association **En forme à Bédoin** a repris ses activités depuis **le lundi 9 septembre 2013**.

Cette année encore nous accueillons tous ceux et celles qui désirent rester en forme, **de 2 ans à 80 ans**, voire plus ...

Nous proposons **17 activités** pour les adultes et les enfants encadrés par 8 animateurs (trices) enthousiastes qui nous apportent tout leur professionnalisme.

Pour les adultes, des activités sportives déjà proposées les années précédentes comme la gym douce, la gym tonique le stretching, le Pilates, l'entretien musculaire, la marche cœur et santé et pour les danseurs la danse Ecosaise.

Depuis l'année dernière, nous proposons quelques nouveautés :

- **Fit Ball** : Une recherche constante de stabilisation du corps et de ses postures sur un gros ballon, ce sport soulage le dos et développe l'équilibre. Fun garanti !
- **Qi Gong et Tai Chi Chuan** : afin d'apprendre à se détendre et à être bien dans son corps. Les mouvements lents et précis en font une activité accessible à tout âge. C'est un chemin vers un retour à la santé !
- **La marche nordique** : marche avec bâtons qui peut être pratiquée sur tous les terrains. Ce sport très complet sollicite cœur, bras, épaules, cou, pectoraux Cette année, une nouveauté pour les adultes :
- **Le Bosu**, sport polyvalent qui se fait sur un demi ballon gonflé, il permet un renforcement musculaire des genoux, des hanches et des pieds. Equilibre en musique...

Pour les enfants de 2 à 11 ans, le mercredi et le samedi, des activités placées sous le signe d'une relation affective, chaleureuse et sécurisante adaptée à chaque tranche d'âge pour les petits et, pour les plus grands : pratique multisport, découverte en alternance de Roller, VTT, BMX...

Cette saison une animatrice propose aux enfants de 4 à 11 ans de danser, créer des chorégraphies, découvrir des jeux en s'amusant sur des musiques variées (pop, jazz, orientale, latino...) **à l'Acti Music Kids**.

Venez essayer un cours au choix et pour vous inscrire, rendez-vous au centre Culturel avant ou après les cours, et le mercredi de 16h 30 à 17h 30.

Pour tout renseignement : Tél 06 12 75 40 66.

Et pour plus d'informations, venez nous retrouver sur notre site internet : www.enformeabedoin.e-monsite.com

*À bientôt Christiane Mahler,
Présidente d'En forme à Bédoin*



L'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)

Notre association très active sur Bédoin propose toute forme d'aide à domicile notamment pour les personnes âgées, malades ou convalescentes, la garde d'enfants etc... Le tarif des prestations fixé au niveau départemental est fonction du revenu des personnes aidées. L'association est gérée par les membres bénévoles du conseil d'administration, présidée par Madame Paulette BAUDILLON dont chacun connaît le dévouement.

Tout renseignement peut être obtenu en mairie, le mercredi matin de 9h30 à 12h ou par téléphone au 04.90.65.69.74

Racing Club Bédoin



La reprise des entraînements a eu lieu le mercredi 11 septembre pour toutes les catégories. Pour cette saison 2013-2014 toutes les équipes jeunes seront représentées : les débutants (nés entre 2005 et 2008), les poussins (nés entre 2003 et 2004), les benjamins (nés entre 2001 et 2002), les U15 à 7 (nés entre 1999 et 2000), les U17 à 11 (nés entre 1997 et 1998), les U19 à 11 (nés entre 1994, 1995 et 1996), et les féminines séniors (nées à partir de 1996).

Pour les catégories U17 et U19 du fait du manque d'effectif un accord a été passé avec le club de Mazan pour cette saison.

Nous recherchons aussi des féminines pour compléter l'équipe. Pour tous renseignements, contactez Chems au 06.26.19.20.35

Etat Civil

BIENVENUES :

Maïwenn GARRONEnée le 25.06.2013
Milan DEN BOER.....né le 04.07.2013
Julie ADAM.....née le 28.07.2013
Victoria RODRIGO.....née le 28.07.2013
Eoghan CAPOULADE.....né le 06.08.2013
Noa LEROYné le 19.08.2013
Léonie BEYNET.....née le 27.08.2013
Matéo HIRON REVENAZné le 03.09.2013

FÉLICITATIONS :

Boris OLIVER et Anne-Laure MOLL.....le 06.07.2013
Patrice LEBEL et Laurence CHASTELle 06.07.2013
Damien VIALIS et Mei MAle 06.07.2013
Adrien VIALIS et Manon JOANNAIS.....le 16.08.2013
David GAUDIN et Anne-Laure SBRICCI.....le 17.08.2013
Jérôme BOUNOIR et Anne-Laure PELLEGRIN.....le 24.08.2013
Didier DAMIAN et Marie-Noëlle MONPERT.....le 07.09.2013
Jérôme LITOT et Tiffany BERNARDle 07.09.2013
Pierre CHEVALLIER et Aurore ARIANOle 21.09.2013
Grégory SANCHEZ et Sibylle REYNAUDle 21.09.2013

CONDOLÉANCES :

Charles MAUROY (55 ans).....le 23.06.2013
Henriette CARTIER veuve DANJAUME (92 ans)....le 02.07.2013
Peder LASSEN (65 ans).....le 14.07.2013
Yvon TESTUD (81 ans).....le 17.07.2013
Pierre FABRE (78 ans).....le 21.07.2013
Jean-Claude LE QUINTREC (72 ans).....le 23.07.2013
Albert BERTRAND (93 ans)le 31.07.2013
Frédéric MATHIEU (49 ans).....le 02.08.2013
Hendrik BOBBINK (56 ans).....le 02.08.2013
Henriette DESREUX veuve FIÉVET (98 ans)le 29.08.2013

Calendrier des gardes des médecins

Dr BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT-POITOUT
à Mazan, BOISSON et GAUDET à Bédoin,
Dr LUNADIER à Mormoiron, Dr NADRA à Villes-sur-Auzon,
Dr COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

Calendrier non disponible

**SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112**

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Bienvenue à

Toiletage Canin

145 chemin d'Enclarette

Tél : 04.90.65.35.38 ou 06.15.15.50.41

Festivités et Manifestations - Dates à retenir

Infos et renseignements au 04.90.65.63.95 (Office de Tourisme) et au 04.90.65.60.08 (Mairie)

- 12 octobre - Conférence de Paul Veyne à l'auditorium à 17h30 au Centre Culturel
- 9 novembre - Représentation théâtrale « Un fil à la patte » Compagnie « Les masques » à 20h30 à l'auditorium au Centre Culturel
- 10 novembre - Conférence sur l'Eau dans le village de Bédoin au XIXème siècle par une conférencière de la Cove à 15 h au Centre Culturel
- 16 et 17 novembre - Trail « Le Souffle du Ventoux »
- Les 6 et 7 décembre - Téléthon – Place de la République

FR3 diffusera le samedi 9 novembre 2013 à 15h25 le documentaire d'une durée de 52 minutes sur «Vivre au Ventoux» auquel ont participé différents acteurs de la vie locale.

Ce documentaire sera également présenté en avant première le jeudi 7 novembre 2013 à 20 h à la salle de la boiserie à Mazan. Réservation conseillée sur le site amda@amdaprod.com

